

<p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: right; font-size: small;">Envoyé en préfecture le 10/12/2020 Reçu en préfecture le 10/12/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20201208-CC_166_2020-DE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 8 décembre 2020</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 27 Suppléant : 1 Absents : 6 Pouvoirs : 5 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 166/2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le 8 décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays à Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 2 décembre 2020</p> <p>Présents : Mesdames Frédérique AURELLE, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Carine DUVERNOIS, Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Carole ETTORI à Jérémie COURLET ; Carole BRETON à David BANANT ; Bernard THIBOUD à Frédérique AURELLE ; Marie-Christine GLANDUT à Vincent DUTOIT ; Christine GUISEPPIN à Michel BOTTERI.</p> <p>Suppléant : Dominique REY.</p> <p>Absents : Sophie COLAS, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Florence POZZO, Sandrine TASSET, Bernard THIBOUD.</p> <p>Madame Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance</p>

OBJET : FINANCES – Budget Assainissement 2020 – DM N°1 ouverture de crédits à l'intérieur de la section d'investissement.

Vu la délibération CC 43/2020 du 12 mai 2020 portant approbation du budget primitif 2020– Budget annexe Assainissement.

La Vice-présidente Mme Sylvie TARAGON indique que le chapitre 21 de la section d'investissement du budget assainissement est à pourvoir en crédit supplémentaire.

En effet, compte tenu de la réception de factures concernant les derniers travaux de branchements au réseau d'assainissement des Eaux Usées (EU) du territoire Usse et Rhône, il convient de créditer le chapitre 21 de la section d'investissement dans les meilleurs délais.

La Vice-présidente Mme Sylvie TARAGON propose de prendre une décision modificative N° 1 permettant d'ouvrir les crédits nécessaires sur le chapitre 21 du Budget assainissement 2020, telle que :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre, Article – désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-21532 Réseaux assainissement	0.00 €	140 873.22 €	0.00 €	0.00 €
D-2155 Outillage	0.00 €	7056.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181 Installations	0.00 €	53 253.25 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 Autres		11 579.24 €		
Total D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	212 761.71 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 Installations	212 761.71 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total D-23 : Immobilisation en cours	212 761.71 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	212 761.71 €	212 761.71 €	0.00 €	0.00 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

ADOpte la décision modificative N°1 sur le budget annexe assainissement 2020 concernant une ouverture de crédits à l'intérieur de la section d'investissement, et ce tel que présenté :

DIT que le conseil sera informé de cette décision par communication lors de sa prochaine séance

NOTIFIE cette délibération à la Trésorerie de Frangy-Seysssel.

NOTIFIE cette délibération à la Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.

Le Président
 Paul RANNARD

